

REPUBLIQUE FRANCAISE  
SYNDICAT MIXTE OUVERT NIEVRE NUMERIQUE  
SEANCE DU 05 mai 2026

**DELIBERATION N°2026-11 DU COMITE SYNDICAL  
ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICES-PRESIDENTS**

--:--:--:--:--:--:--:--:--

Le comité syndical légalement convoqué le 28/04/2026 s'est réuni en séance publique à Nevers, le 05/05/2026 à 15h00 dans les locaux du conseil départemental, à Nevers.

Étaient présents avec voix délibérative :

Monsieur BAZIN Fabien,  
Monsieur COUTURIER Bertrand,  
Monsieur FAVARCQ Thierry,  
Monsieur GAUTHIER Jean-Luc  
(Moulins communauté)  
Monsieur GUYOT Thierry,  
Monsieur HOURCABIE Guy,

Monsieur MARIE Frédéric,  
Monsieur MILLIERE Bruno,  
Monsieur Philippe REVEL,  
Monsieur Jean-Luc SIMON,  
Monsieur, Nicolas SMILEVITCH,  
Monsieur Thierry SUGIN,  
Monsieur Dominique WIATR.

Sont excusés : Mme Florence CIBICK ; Mme Martine Gaudin, Mr Philippe Dauvergne, Mr JeanLuc GAUTHIER (CCACN), Mr Patrice JOLY, Mr Franck MICHOT, Mr David VERRON.

Le comité syndical a choisi pour secrétaire de séance : Bertrand Couturier

- ✚ Vu Les articles L 5721-2, L-5211-2 et L-5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) relatifs à l'élection du président et des membres du bureau d'un syndicat mixte ;
- ✚ Vu L'arrêté préfectoral N° 06-P-884 du 3 Mars 2006 portant création du Syndicat mixte ;
- ✚ Vu L'arrêté préfectoral N° 2017-P-1206 portant modification des statuts du Syndicat mixte ;
- ✚ Vu Les statuts du syndicat mixte et notamment les articles 12.1 et 13.1,
- ✚ Vu la délibération N°2026-10, désignant les membres du bureau,
- ✚ Vu le rapport n° 2.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE DE :

✚ Désigner après élection par vote à bulletin secret, le Président de Nièvre Numérique à savoir Fabien Bazin (12 voix pour - 1 blanc)

✚ Désigner après élection par vote à bulletin secret, 3 Vice-Présidents.

Collège Conseil Départemental :

- Thierry Guyot (12 pour - 1 blanc)

Collège Nevers Agglomération :

- Frédéric Marie (13 pour)

Collège EPCI :

- Guy Hourcabie (13 pour)

✚ De prendre note que le bureau est composé de 4 membres, à savoir :

✚ Président : Fabien Bazin

et de 3 Vice-Présidents à savoir :

✚ 1er Vice-Président : Thierry Guyot,

✚ 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Frédéric Marie,

✚ 3<sup>ème</sup> Vice-Président : Guy Gourcabie

ADOPTE :

Nombre de voix pour : 13  
(voir détail ci-dessus)

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

DELIBERATION  
PUBLIEE LE

LE PRESIDENT  
DU SYNDICAT MIXTE

Le Président du Syndicat mixte

Fabien BAZIN

